

# Commune de Noyers-Saint-Martin

# Le Nucérien

BULLETIN N°25

#### Mairie

27 rue des bouleaux 60480 Noyers-Saint-Martin 03 44 80 70 84

Ouverture du secrétariat :

Lundi et Jeudi 17H30 à 19H

> Vendredi 10H à 12H

En cas d'urgence vous pouvez joindre

Mr TEINIELLE Jacques Maire au : 06.72.71.17.08 ou

Mme LONGFILS Corinne
Adjoint

au 07.77.75.75.25

Adresse du Comité des Fêtes.

355 Bis rue des Acacias.

Téléphone:

07 66 50 20 57

# Le mot du Maire

Nucériens, Nucériennes,

Depuis un an nous vivons au rythme du confinement/déconfinement avec un couvrefeu. Devons-nous nous faire vacciner? Certains sont pour d'autres non, ce n'est pas facile de prendre des positions bien arrêtées car nous n'avons pas assez de recul pour se décider.

Les instances sanitaires nous disent qu'il faut 90% de gens vaccinés pour que cela aille mieux...enfin nous verrons bien dans l'avenir.

Pendant ce temps-là, la Commune continue à travailler malgré les difficultés, quelques travaux ont été réalisés : mise aux normes de la salle des fêtes et des Écoles au point de vue électrique, changement d'alarme aux Écoles, remplacement de la porte de la Poste, rénovation du court de tennis, du terrain de football, installation de jardinières sur la Place, réfection du Monument aux Morts.

Le Conseil Municipal, après avoir longuement réfléchi, a décidé de supprimer toutes les manifestations estivales de 2021 car au vu du protocole sanitaire cela nous a paru très difficile à tenir.

Malgré tout cela je vous souhaite un bel été, protégez-vous et soyez prudent le virus est toujours là.

Jacques TEINIELLE

### **LE LARRIS:**

Un petit rappel pour l'accessibilité du Larris. Il faut, pour déposer de la terre exclusivement, venir en mairie chercher les clefs. Il est demandé de remonter la terre sur les tas existants pour que l'accès soit facilité pour tous.

Pour les déchets verts qui se situent en haut du Larris, il est autorisé de faire du feu, sauf en période estivale selon arrêté préfectoral (voir en mairie).

## **SUSPENSION DES MANIFESTATIONS:**

Le Conseil Municipal a décidé courant mai de ne pas autoriser de manifestations durant la période estivale (juillet, août). Il a donc été décidé de n'organiser ni fête communale, ni fête Nationale, ni brocante pour toutes les associations. Nous regrettons cette situation malgré l'amélioration récente de la situation sanitaire., mais préférons rester vigilants pour les semaines à venir.



## Monument aux morts:

Nous avons effectué une rénovation complète du monument aux morts qui comprend un nettoyage ainsi que la remise en peinture des noms de nos courageux soldats et civils morts pour sauver la patrie.

Nous profitons de ce mot pour vous informer qu'il n'y plus d'association d'anciens combattants au sein de la commune, nous sommes actuellement en train de faire les démarches pour que des jeunes Nucériens puissent prendre le drapeau de la commune.



# Terrain de Foot:

Nous vous informons que différents travaux ont été réalisé pour le stade municipal à hauteur de 4176 €, dans les travaux, il y a la remise en état de l'éclairage avec le changement de différentes ampoules mais également, le réengazonnage de la pelouse, l'élagage des sapins et l'achat de peinture pour les vestiaires. Nous précisons que ce sont les personnes de l'ASN qui se sont occupées de repeindre les vestiaires.

#### **Autres travaux:**

Changement de la porte du bureau de Poste.



Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est toujours possible de s'inscrire au service d'alerte SMS.

Ce service (gratuit) mis en place en 2020 permet à votre Mairie de vous communiquer rapidement des informations importantes.

L'inscription ne nécessite pas d'avoir forcément un smartphone, il faut juste avoir un téléphone portable pouvant recevoir des SMS.

Deux solutions pour s'inscrire :

- Soit par internet sur le lien ci-dessous

https://www.alerte-evenement.fr/MairiedeNOYERSSAINTMARTIN-alerte/inscription

- Soit par téléphone au : 03 67 79 70 70

(Ni nom, ni adresse ne vous seront demandés, uniquement le numéro de téléphone portable)

# **Terrain de Tennis**:

Durant plusieurs semaines, peut-être l'avez-vous constaté, des travaux ont été effectués sur le court de tennis.

Ils viennent tout juste d'être achevés.

Vous pouvez dès aujourd'hui réserver le court afin d'y échanger quelques balles entre amis ou avec votre famille.

Les réservations se feront à la boulangerie durant les horaires d'ouverture.

Les membres de la Commission Sport auraient pour projet éventuel la création d'un club de tennis. Toutes les personnes intéressées par ce projet ont la possibilité de se faire connaître en Mairie.



### **CCAS**:

Le 26 mai 2021, les habitants de Noyers âgés de 65 ans et plus ont reçu un colis offert par le C.C.A.S de la Commune. La préparation et la distribution ont été faites dans les règles sanitaires imposées.

L'année 2020 et le premier semestre de 2021 se sont avérés compliqués, et le C.C.A.S de la Commune n'a pu organiser, comme à l'accoutumée, le traditionnel repas réservé aux habitants de 65 ans et plus. A titre exceptionnel, M. le Maire et les membres du C.C.A.S se sont mobilisés une nouvelle fois en offrant à chacun des Nucériens de 65 ans et plus un repas.

Ce repas a été porté au domicile de chacun ce samedi 12 juin 2021 où un accueil chaleureux a été réservé à l'équipe. Nous avons reçu tous de très bons retours de cette prestation.

Merci à cette équipe dynamique qui souhaite toujours bien faire en étant continuellement à l'écoute de chacun. Encore merci à eux.

Corinne LONGFILS

Représentante du C.C.A.S

# L'EPPU « Les Bourgeons » :

A la rentrée de septembre, une vingtaine d'élèves du village de Noyers-Saint-Martin intégrera le collège de Froissy ou un collège des alentours.

Quatorze bambins nés en 2018 feront leur première rentrée des classes. Ils seront scolarisés avec Madame Mariage.

Madame Dausse Hélène quittera les effectifs de l'EPPU « Les Bourgeons » à la rentrée de septembre. Comme elle le souhaitait, elle intégrera le dispositif Ulis au Collège de Froissy. L'équipe pédagogique de Monsieur Crignier, Mesdames Mariage, Dugroprez, et Boussois, accueillera à la rentrée de septembre 2021 un nouvel enseignant.



# Point Agriculture:

Petit point sur l'agriculture dans notre commune, il faut savoir que nous retrouvons principalement les mêmes cultures que celles produites dans la région c'est-à-dire du blé, escourgeon, colza, maïs, betterave, pomme de terre, pois et quelques prairies (cette liste n'est pas exhaustive). A cette période de l'année, les escourgeons et blés sont épiais, la moisson est prévue vers la fin juillet (tout dépendra de l'évolution de la météo) soit une dizaine de jours de plus par rapport à l'année précédente.

Concernant l'élevage, sur la commune, nous retrouvons des vaches allaitantes sur 2 exploitations, pendant cette période, les vaches sont actuellement en pâture et se nourrices d'herbe.